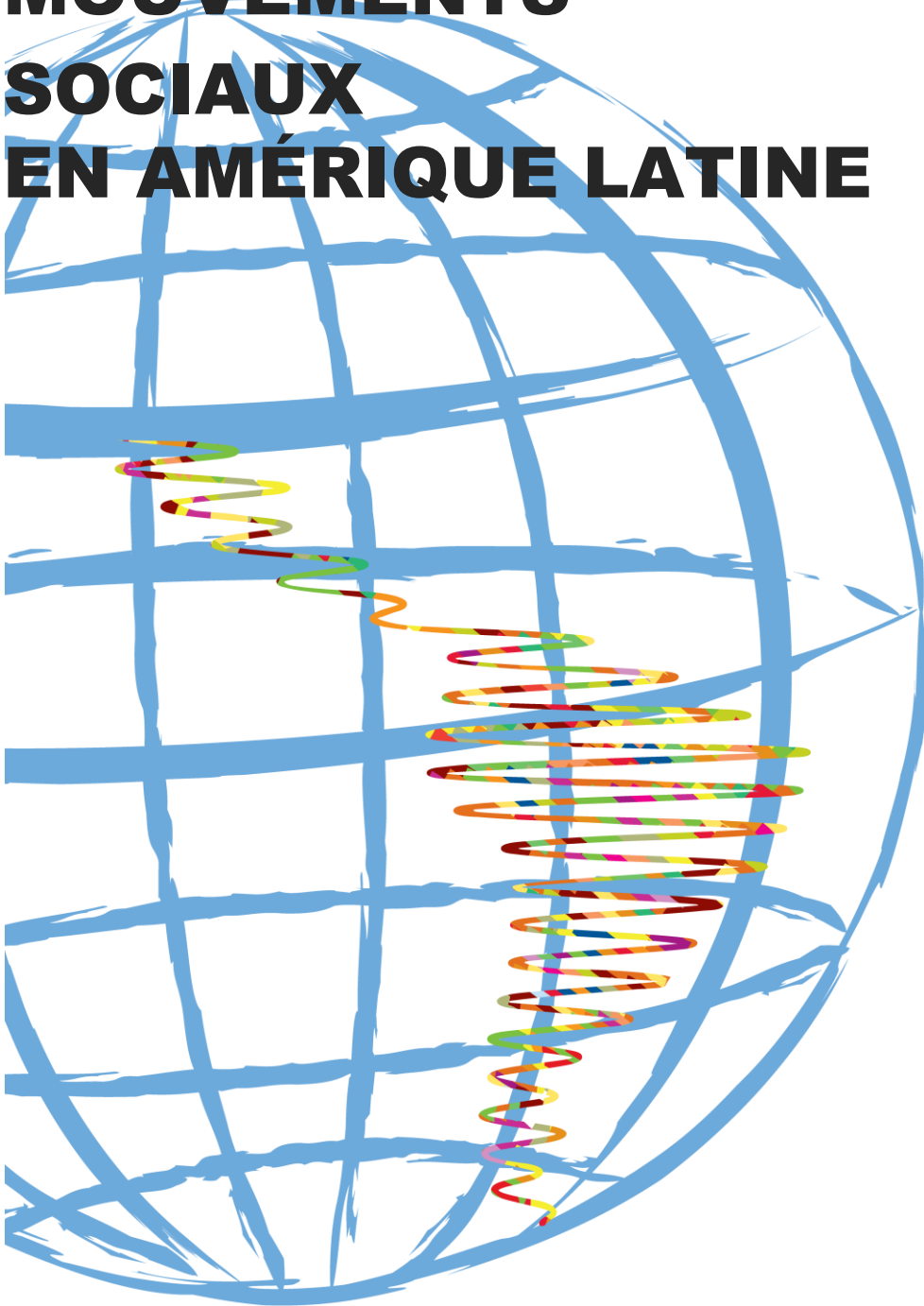


LES EFFETS DU LIBRE-ÉCHANGE SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN AMÉRIQUE LATINE



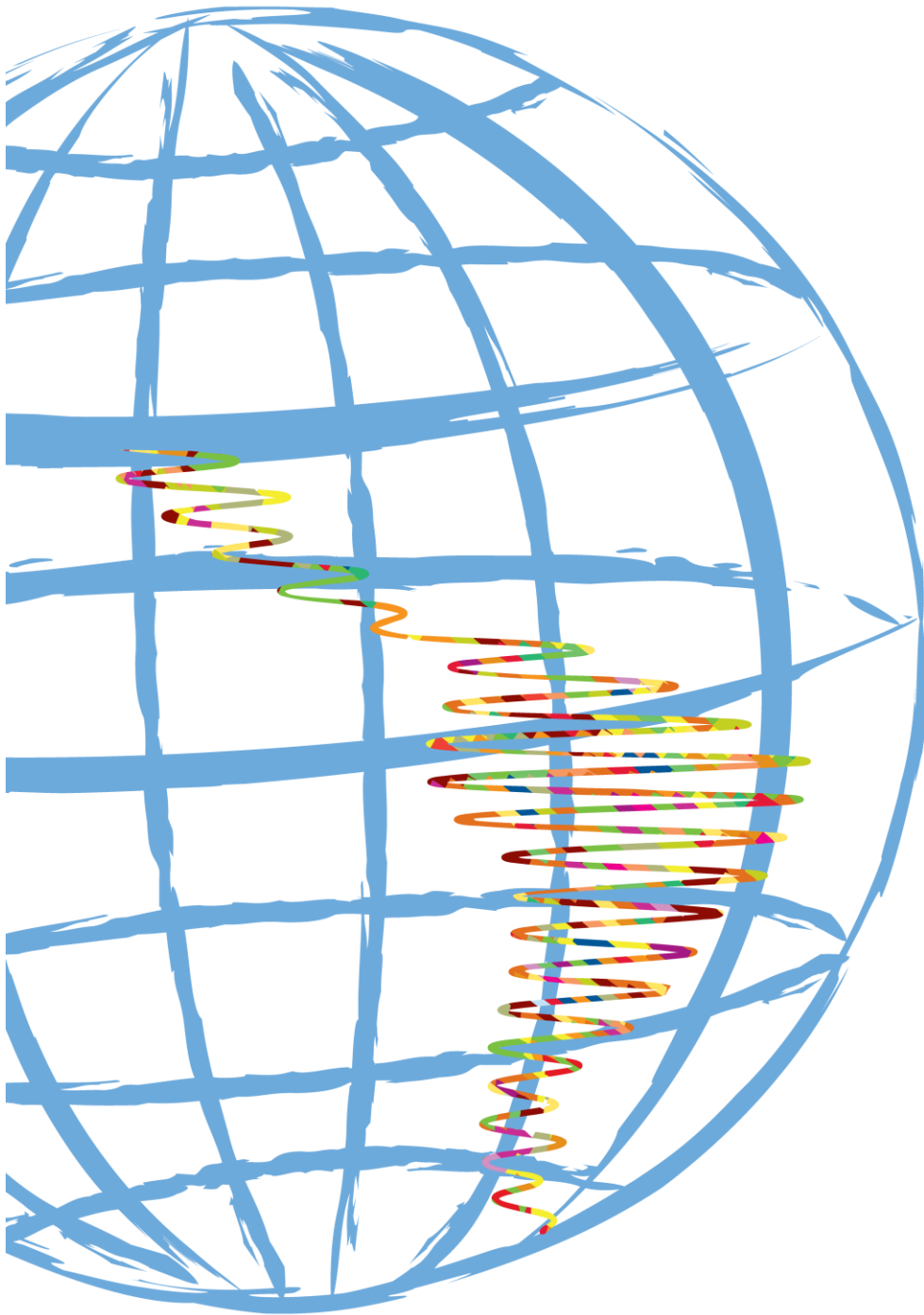
Jenrry Jaimes

Septembre 2011

CHAIRE

**Nycole Turmel
sur les espaces publics
et les innovations politiques**

UQÀM



En partant de l'idée que le libre-échange fait partie intégrante de la mondialisation néolibérale, l'objet général de ce document sera d'identifier les effets politiques et sociaux que ce système économique génère sur les acteurs sociaux de la société latino-américaine. D'une façon plus particulière, l'objectif sera de s'interroger comment les pratiques du libre-échange ont affecté et affectent encore aujourd'hui les divers mouvements sociaux positionnés sur toute la région d'Amérique latine.

Ce document est divisé en trois parties. D'abord, en reconnaissant que la mondialisation néolibérale a transformé différents secteurs de la société et de l'État, une description de ses impacts et d'effets divers sur les mouvements sociaux en Amérique latine sera faite. Dans une deuxième partie, on montrera de façon générale comme les accords commerciaux, notamment les accords bilatéraux pourraient amener des conséquences importantes sur les mouvements sociaux. Finalement, quelques conclusions seront présentées.

CHAIRE

**Nycole Turmel
sur les espaces publics
et les innovations politiques**

UQÀM

1. Le libre-échange comme politique économique globalisante et ses effets dans les mouvements sociaux

L'analyse des effets du libre-échange et de la libre circulation mondiale sur les mouvements sociaux en Amérique latine penche nécessairement sur le phénomène de la mondialisation néolibérale. Ce phénomène caractérisé par la diffusion des nouvelles technologies, l'échange de biens et de services, l'accroissement des mouvements de capitaux et des flux financiers, l'internationalisation du monde des affaires et de ses processus, de la circulation des personnes, notamment des travailleuses et des travailleurs, a transformé divers secteurs de la société et de l'économie pour s'adapter aux nouvelles exigences du marché mondial (CEPAL, 2002).

Partons ainsi pour admettre la profonde transformation du monde du travail amené par l'intégration économique rapide et la libéralisation du commerce. En fait, toutes les références classiques du travail, le contrat, le temps de travail, la rémunération, la carrière professionnelle, sont maintenant en mutation et ont fait apparaître des formes de travail atypique¹ qui interpellent les organisations syndicales parce que ce n'est pas ce modèle d'emploi qui est au cœur du statut professionnel, du droit du travail, de la sécurité sociale. En plus, des nouvelles relations de travail se retrouvent à l'intérieur d'un même secteur, d'une même industrie ou d'une même entreprise et accentuent la division de la main d'œuvre en travailleurs permanents et travailleurs occasionnels (OIT 2011).

C'est ainsi que dans ce contexte du travail changeant, des effets défavorables sur la mobilisation syndicale des travailleurs apparaissent. En fait, les syndicats ont été affectés dans leurs formes d'organisation, leur capacité de mobilité et leur puissance de médiation et de négociation. Les travailleurs typiques sont chaque fois moins nombreux puisque les engagements à durée déterminée, les contrats d'intérim, le travail indépendant, le travail à temps partiel et les contrats subventionnés sont de plus en plus fréquents et ont le vent en poupe (Vendramin,

¹ Un emploi peut se révéler atypique pour diverses raisons. Il peut être atypique en termes de la nature du contrat de travail, le lieu de travail, la durée de la semaine de travail et la régularité de l'horaire de travail. Quatre formes d'emploi sont aussi considérées atypiques : l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire, le télétravail ou travail à domicile et le travail autonome. Voir Patricia Vendramin 2001, Le travail atypique : Résultats d'enquête, Fondation Travail – Université ASBL Centre de recherche Travail & Technologies.

2001). La diminution du nombre de militants a affecté les structures de base de l'organisation syndicale et a affaibli en conséquence leur capacité et puissance de mobilisation.

Ainsi, la mise en marche de la politique néolibérale avec leurs formes de travail atypique en Amérique latine a exigé notamment des organisations syndicales l'implémentation de figures plus flexibles d'association et des approches nouvelles et novatrices pour protéger leurs travailleurs associés. Néanmoins, les ajustements législatifs en matière du travail que plusieurs pays latino-américains ont mis en œuvre afin de favoriser aux entreprises d'embaucher des travailleurs temporaires avec une main-d'œuvre moins chère et avec une conscience syndicale moindre (Portes, 1994), ont fini par épuiser les efforts de reconstruction et de mobilisation des travailleurs, car ces organisations doivent se concentrer sur la formation et organisation des jeunes travailleurs, en tenant compte de leurs besoins de façon adaptée et veiller à leur faire partager l'histoire des luttes du peuple, en particulier leur faire prendre conscience des acquis et de ce qu'il reste à conquérir.

En plus, le problème d'insécurité économique associé au développement des politiques néolibérales en Amérique latine a fait de la participation et l'action collective des travailleurs occasionnels une sorte de luxe face à la nécessité de survivre au jour le jour. Leur sentiment de solidarité a été miné par la concurrence de tous contre tous pour la recherche d'un travail (Oxhorn, 1998).

En plus, les réformes aux codes du travail en Amérique latine qui légitiment les nouveaux types de relations de travail et génèrent un effet adverse sur l'exercice des principes et droits qui sous-tendent la liberté d'association et la négociation collective, sont dans certains cas accompagnées de propositions de création de zones de production spéciale. Ces zones sont par nature des centres de transformation à forte intensité de main-d'œuvre où les entreprises étrangères sont exemptées de la législation du travail national et des politiques fiscales applicables dans le reste de la nation (BIT, 2008). Bien sûr, les effets de ces initiatives sont carrément désastreux pour les organisations des travailleurs parce qu'indépendamment de certains cas où les entreprises interdisent le droit à la libre association, les conditions intenses

de travail font obstacle à l'organisation, planification et exécution des plans de résistance des travailleurs.

D'autre part, les efforts entrepris pour reformer à la fois l'État et la société pour mieux accomplir les principes du libre marché ont voulu exacerber le problème de démobilisation des secteurs populaires —au-delà des seuls syndicats— déjà présent au cours des transitions démocratiques en Amérique latine. En fait, la stratégie néolibérale qui vise l'ajustement social et la transformation de la base sociale et la culture de la mobilisation cherche par tous les moyens à fragiliser les organisations populaires. De même, les programmes de services sociaux de bien-être destinés souvent à aider aux groupes le plus pauvres et exclus tentent de limiter le rôle des secteurs populaires aux activités d'organisation au niveau communal et, en conséquence, de circonscrire le mouvement populaire (Oxhorn, 2005).

Cependant, la mondialisation néolibérale semble avoir ouvert des nouvelles possibilités pour les mouvements sociaux. En fait, les politiques d'ajustement structurel qui visent à changer les règles du système économique et social afin de maintenir l'agenda politique néolibéral en Amérique latine ont engendré des tensions et de conflits sociaux en raison de la précarité de l'emploi, poussant une frange de plus en plus large de la population à vivre dans des conditions difficiles ou dans la marginalité.

Par conséquent, des mouvements spontanés ont émergé en contribuant à la politisation de la société civile et à la formulation des projets qui mettent l'accent sur le changement radical des relations sociales. Certains de ces nouveaux mouvements sociaux ont cherché, d'une part, à modifier les règles de base du système économique et social en les remplaçant par d'autres qui proposent un accès universel aux moyens de subsistance et l'accès collectif aux moyens de production.

D'autre part, ces mouvements ont voulu repousser les limites de la politique en établissant des nouvelles pratiques sociales de délibération à travers une grande capacité de mobilisation et influence qui dépasse de loin leur dimension effective, en fonction de nombre de leurs membres. Ces nouveaux mouvements sociaux impliqués dans la construction d'une ligne d'action politique post-néolibérale apportent de nouvelles solutions aux conditions de pauvreté

et à la marginalité en mettant de l'avant des nouveaux valeurs et modèles culturels (Palomino, Rajher, Poglihi; 2007).

De même, en raison de la logique d'accélération décrétée par la globalisation économique, les politiques néolibérales ont introduit un nouveau rapport entre l'État et la société civile et ont suscité l'émergence d'une nouvelle définition de la sphère politique et de leurs participants basé sur une conception minimaliste de l'État et de la démocratie (Yúdice, 2001). Ainsi, dans ce contexte de réduction de l'État néolibéral, le champ des luttes sociales s'étend pour couvrir non seulement le système politique, mais aussi l'avenir du développement et l'éradication des inégalités sociales.

Cette expansion des luttes sociales permet de reconnaître d'une part qu'en Amérique latine la construction de la démocratie est plutôt un processus discontinu et inégal (Holston, Caldeira ; 1999) et, d'autre part, que les politiques néolibérales sont paradoxalement porteuses d'une certaine incitation de la mobilisation sociale, car elles élargissent le champ de protestation social en raison de leur immanente condition de redéfinition des rapports entre l'État et l'ensemble de la société. Pour cette raison, certains mouvements populaires ont donc interrogé les rapports sociaux existants.

En fait, les mouvements sociaux composés de personnes pauvres et marginalisées, dont l'objectif de lutte premier est souvent celui de démontrer qu'ils sont sujets des droits afin de récupérer leur dignité et leur statut de citoyenne et d'humanité, ne visent seulement pas à transformer leurs conditions d'accès aux ressources matériels, mais aussi à modifier les changements sociétaux amenés par les politiques néolibérales (Neveu, 2000).

De même, l'objectif initial du mouvement de chômeurs et des travailleurs d'entreprises récupérées en Argentine, par exemple, était l'accès aux moyens de subsistance pour ses membres. Néanmoins, cet objectif fut non seulement économique, mais politique parce que la lutte de ces acteurs a été entreprise au nom de leur reconnaissance sociale et politique et aussi du droit au travail (Palomino, Rajher, Poglihi ; 2007).

À cet égard, la globalisation néolibérale a exercé une influence déterminante sur les projets de mouvements sociaux en Amérique latine, favorise certains et entrave autres, créant ainsi un horizon complexe de possibilités de transformation qu'il faut comprendre à partir de l'analyse des rythmes inharmoniques de la lutte et de la résistance de chaque mouvement particulier.

Par ailleurs, les acteurs sociaux locaux du milieu rural et non industrialisé comme les petits agriculteurs paysans, les autochtones et les afro-descendants, souffrent aussi des effets divers à cause de ces politiques encadrés dans les politiques néolibérales. Les codes miniers des plusieurs pays d'Amérique latine ont été modifiés dans la logique d'encourager les entreprises multinationales à investir dans leurs territoires et avec le but de limiter le rôle de l'État dans la planification, la régulation, la promotion, l'administration et la supervision de l'industrie minière.

En Colombie par exemple, fut approuvée la Loi 1380 de 2010 qui met l'accent sur la légalisation de titres de propriété minière. Le gouvernement colombien offre avec cette mesure la possibilité d'acheter ces propriétés et impose la vente forcée pour ceux qui ne répondent pas aux exigences de production requises. Ceci contribue à générer des conflits territoriaux et constitue une persécution contre les petites et moyennes entreprises minières et contre les communautés paysannes et autochtones qui font cette activité comme moyen de développement économique et culturelle (Salazar, 2011).

En plus, l'imposition de projets de développement et de logiques économiques distincts à celles de communautés paysannes ou autochtones mette ces communautés et leurs projets de vie sur une situation dommageable, car elles sont exposées à une nouvelle dégradation de l'environnement social et naturel et, en conséquence, à un grand risque de détérioration de leurs conditions de vie. (Escobar, 2005 ; Vega Cantor, 2005).

Cependant, afin de confronter les conflits territoriaux, ces communautés ont articulé leurs demandes locales avec d'autres plus vastes. Ce fait a lié à ces mouvements sociaux avec imaginaires et champs de tension plus récents tels que les droits ethniques, la biodiversité, l'environnement, la territorialité ancestrale, la production durable, etc. À cet égard, la globalisation néolibérale ne serait pas seulement en train de produire une prolifération de

nouvelles formes de culture politique, mais aussi de générer un véritable processus de construction et de reconstruction d'identités au four et à mesure de la lutte contre les groupes dominants ou contre l'État (Escobar, 2002).

Ainsi, dans ces contextes de modernisation et globalisation, ils se génèrent processus hétérogènes de la politisation des identités sociales sont générés en dépassant les processus identificatoires qui font référence à l'État-nation. Ces nouveaux processus identitaires permettent la convergence stratégique d'intérêts et de demandes distincts des mouvements au niveau global. Il s'agit en vérité d'une mise en réseaux des organisations locales aux différents niveaux qui permettent de renforcer leur capacité de lutte et de résistance. À cet égard, Vargas-Hernández montre dans une analyse des mouvements sociaux environnementaux au Mexique comment l'Accord de libre-échange nord-américain marque « l'intensification de la transnationalisation des mouvements d'écologie autochtones, et sensibilise le public face aux problèmes environnementaux et du travail implicite dans la création d'un espace pour de nouvelles formes de participation social et pour l'action des mouvements sociaux opposés ou en faveur des accords de libre-échange » (Vargas-Hernández, 2006 p,2).

Finalement, il faut se demander dans quelle mesure les plaintes des organisations locales au niveau national sont efficaces sans avoir en même temps une stratégie qui vise à internationaliser la résistance, c'est-à-dire à globaliser la lutte. Certes, compte tenu de ces allégations à l'échelle internationale à travers les organisations internationales et multilatérales, des associations de bienfaisance à l'étranger, les ONG, etc., il se peut que la pression sur les gouvernements pour protéger leurs droits soit plus puissante. De cette façon, les mouvements ethniques et environnementaux ont vu la nécessité de globaliser la résistance et ont vu aussi le globale comme une opportunité.

2. Les accords commerciaux et les mouvements sociaux

Dans les deux dernières décennies, l'Amérique latine a vu un véritable foisonnement d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux qui ont déclenché l'émergence des mobilisations sans

précédent, étant donné la propension de certains gouvernements à se concentrer exclusivement sur les intérêts commerciaux dans le cadre des négociations et à négliger leurs obligations avec les problèmes d'environnement, de développement et des droits humains. Les accords commerciaux représentent ainsi l'avancement d'un processus de mobilisation sociale régionale qui commença à la suite du premier Sommet des Amériques qui s'est tenu en décembre 1994 à Miami et continue encore aujourd'hui avec la tentative d'arrêter ou d'amortir les effets des accords bilatéraux comme nouvelle alternative de négociation des pays industrialisés après l'échec de l'ALENA (Ahumada, 2005).

Les traités bilatéraux de libre échange sont également appelés OMC-plus, car ils portent d'une part, sur des thèmes exclus au niveau multilatéral comme normes de travail, barrières techniques, facilitation du commerce, marche publique, etc., et d'autre part, ils approfondissent les accords déjà stipulés pour l'OMC comme le droit à la propriété intellectuelle, les services financiers et télécommunication, l'agriculture, etc. (Siroën, 2004). Les sujets abordés dans les accords bilatéraux peuvent cependant varier selon chaque cas, mais d'une façon générale les pays développés cherchent systématiquement à inclure des normes très ambitieuses sur les échanges de biens et de services, la propriété intellectuelle, les investissements, les politiques de concurrence et les marchés publics (Ahumada 2005).

Par contre, les sujets d'intérêt pour les pays en développement, tels les flux migratoires et la suppression des subventions à l'agriculture, ne sont pas abordés, comme les accords déjà signés entre les pays du Sud et les États-Unis le montrent. Il faut aussi souligner que certains accords bilatéraux peuvent inclure des clauses sociales et environnementales, ainsi que des objectifs plus larges en matière de développement durable.

Dans ce contexte, l'analyse des effets sur les mouvements sociaux qui résultent de l'implémentation des accords commerciaux entre pays, doit être fait en tenant compte les dispositions que les pays doivent adopter selon les clauses du traité en question. Ainsi, les impacts des accords bilatéraux sur les mouvements populaires doivent être mesurés par exemple en examinant les règles de facilitation d'échanges, de la concurrence et les clauses

sociales que certains accords incluent afin de réduire les effets négatifs possibles des accords de libre-échange pour les travailleurs (CSI, 2008).

Dans le même sens, en plus de la normativité que les pays développés cherchent à inclure, il faut prendre en considération les clauses sur la propriété intellectuelle et les dispositions environnementales des États afin d'identifier les divers effets sur les mouvements locaux autochtones, afro-descendants et paysans. L'accord de libre-échange entre les pays andins et les États-Unis par exemple, inclut pour la première fois la biodiversité au sein d'un agenda des négociations commerciales bilatérales associées avec les dispositions de la propriété intellectuelle (Toro, 2010). Il se doit peut-être à la forte concentration de la biodiversité dans la région andine² et en raison de son importance stratégique pour l'industrie de la biotechnologie des États-Unis.

Pour cette raison, cet accord représente un contraste aux accords de libre-échange signés jusqu'à moment, avec la possibilité d'étendre la durée du brevet sur la biodiversité et, d'autre part, la possibilité d'appropriation de ce sujet qui avait été jusqu'ici interdit dans plusieurs traités de propriété intellectuelle sur les organismes vivants (les plantes et les animaux).

Il faut souligner ici que dans le droit du commerce mondial actuel, ces organismes ne pouvaient pas appartenir à aucune entreprise ou personne. La raison pour rejeter donc les dispositions globales sur la biodiversité et la propriété intellectuelle répond sûrement à pouvoir assimiler les organismes vivants, dans ce cas précis les plantes et les animaux, à une invention industrielle. Cela signifie que la matière vivante peut être brevetée s'il est établi que son existence n'était pas connue, si elle est isolée de son environnement naturel et s'il se trouve une utilité industrielle.

Mais cela signifie aussi que les communautés traditionnelles locales qui ont utilisé les composants actifs des plantes depuis des années seraient exclues du droit de les utiliser sans

² L'Amérique latine possède 40% de la biodiversité de la planète et 25% des forêts du monde. Contenant 28% des ressources mondiales en eau, 38% de leurs terres à des fins agricoles. La région andine pour sa part, représente 25% de la biodiversité mondiale totale avec 16,8% d'oiseaux, 10,5% des amphibiens et 10,3% des mammifères du total mondial (Geo Andino, 2003:72).

payer de redevances pour les brevets sur les ingrédients actifs et leur potentielle utilisation secondaire. De même pour les semences puisque l'échange de ces grains pour les agriculteurs seraient interdits en raison des clauses de propriété intellectuelle qui empêchent la réutilisation et développer des nouvelles variétés de semences. Cette situation aurait finalement des effets adverses sur les pratiques, les connaissances et les modes de vie traditionnels des peuples autochtones. Autrement dit, sur leur patrimoine culturel et intellectuel pour lesquels ils se sont souvent mobilisés et sur le droit de poursuivre leur développement à partir de leurs propres conditions.

Conclusions

La globalisation néolibérale exerce une influence déterminante sur les projets de mouvements sociaux en Amérique latine. Certains d'entre eux sont favorisés et d'autres sont entravés dans leurs efforts qu'ils déploient dans leur lutte et leur mobilisation.

D'une part, les nouvelles formes de travail atypique amenées par le contexte actuel de la mondialisation néolibérale caractérisé principalement par une intégration économique rapide et une libéralisation du commerce ont produit un effet inverse sur la capacité de mobilisation populaire et de lutte syndicale à cause de l'instabilité dans le milieu de l'emploi des nouveaux travailleurs et en raison de la nouvelle nature contractuelle et la variabilité de lieu, de la durée et de la réglementation du travail, tout indépendamment des changements juridiques destinés à avoir un effet similaire.

En plus, les ajustements législatifs en matière de politique d'emploi que plusieurs gouvernements de l'Amérique latine ont mis en œuvre, ont facilité aux entreprises d'embaucher de travailleurs temporaires et bon marché. Ces réformes ont généré un effet d'affaiblissement sur la capacité de médiation, de négociation et de la mobilisation des organisations syndicales de la région. De même, les zones franches d'exportations créées pour favoriser les entreprises transnationales, affectent aussi de façon défavorable les organisations

syndicales en raison de la presque impossibilité d'organiser des travailleurs irréguliers ou de l'interdiction de la libre association.

D'autre part, ces difficultés du secteur de travailleurs à s'organiser et à se mobiliser sont en concordance avec les efforts du néolibéralisme pour entraver les logiques de luttes et de mobilisation des secteurs sociaux. Cependant, la stratégie néolibérale qui comporte l'adoption de nouvelles dispositions économiques et sociales pour accomplir mieux les principes de libéralisation entraîne un nouveau rapport entre l'État basé sur une conception minimaliste et la société civile qui paradoxalement incite aux mouvements sociaux à lutter pour l'avenir du développement et l'éradication des inégalités sociales comme a été le cas de certains mouvements populaires. Autrement dit, la logique transformatrice de la globalisation néolibérale semble générer des conditions favorables pour les mouvements sociaux détachés du monde du travail parce que ces mouvements répondent à ces contraintes transformatives de caractère global par la tentative de redéfinir à travers divers moyens les pratiques économiques, sociales et culturelles du néolibéralisme.

Par ailleurs, la logique du marché et de la libre concurrence ont mené certains pays de l'Amérique latine à modifier les lois qui régulent l'exploration et l'exploitation de divers de leurs ressources naturelles avec l'objectif d'attirer l'investissement des entreprises multinationales. Ces réformes cherchent à limiter le rôle de l'État à l'administration et à la régulation de l'industrie minière et ont déclenché des conflits territoriaux chez les communautés locales comme les petits agriculteurs paysans, les autochtones et les communautés afro-descendants, car ces communautés sont obligées en certains cas de quitter le territoire où elles habitent depuis des années.

Ces conflits territoriaux en plus de miner les formes d'organisation des communautés locales, affectent sa vie quotidienne et leurs formes autonomes de développement. De plus, l'imposition des logiques économiques de la modernité très distinctes des logiques productives des autochtones et des paysans mettent ces communautés dans une situation de vulnérabilité. Cependant, ces acteurs ont été capables d'opposer une résistance commune à l'irruption de la modernité. En effet, afin de répondre à cette problématique les communautés locales adoptent

parfois formes d'identité politique qui les permet d'établir alliances stratégiques avec d'autres mouvements sociaux et d'adopter un discours plus global pour parvenir à la défense de leurs intérêts. Cette stratégie politique a ouvert la possibilité d'établir la lutte et la mobilisation à un niveau plus large et global.

Bibliographie

- Ahumada Consuelo, 2005 El TLC en el marco de los gobiernos alternativos de la región: Una aproximación desde la teoría marxista.
- BIT (Bureau international du Travail), 2008 Liberté d'association: enseignements tirés de la pratique, Conférence Internationale du Travail 97e session, Genève.
- CEPAL, 2002 El carácter histórico y multidimensional de la globalización, in Globalización y desarrollo. Naciones Unidas: CEPAL Secretaría Ejecutiva, Abril 2002.
- CSI (Confédération syndicale internationale) 2008, Les syndicats et les accords bilatéraux: Ce qu'il faut et ne faut pas faire, Bruxelles, in [www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No 20 Brochure 24 4 FR LR.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No_20_Brochure_24_4_FR_LR.pdf)
- Escobar Arturo, Alvarez E. Sonia, Dagnino Evelina 2001, Política cultural y cultura política: Una nueva mirada sobre los movimientos sociales latinoamericanos, Taurus. Buenos Aires.
- Escobar, Arturo 2005 Más allá del Tercer Mundo. Globalización y Diferencia, Universidad del Cauca.
- Holston James, Caldeira Teresa 1999, *Democracy and Violence in Brazil*, in Comparative Studies in Society and History, 41 (4): 691-729.
- Michael T. Klare 2003, Guerra por los recursos. El Futuro escenario del conflicto global, Ed. Urano, Barcelona.
- Neveu, E. 2000, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2011, La relation de travail: une étude comparative. Département de la communication et de l'information publique, 31 janvier, Genève.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2008 Liberté d'association: enseignements tirés de la pratique, Conférence Internationale du Travail 97e session, Genève.
- Oxhorn, Philip. 1998. Is the Century of Corporatism Over? Neoliberalism and the Rise of Pluralism. In What Kind of Market? What Kind of Democracy? Latin America in the Rise of Neoliberalism, edited by P. Oxhorn and G. Ducantenzeiler. University Park, PA: Pennsylvania State University Park.

- Oxhorn, Philip. 2005, Neopluralism and the Challenges for Citizenship in Latin America, Paper prepared for: *After Neo-liberalism? Consequences for citizenship in the series Claiming Citizenship in the Americas*, organised by the Canada Research Chair in Citizenship and Governance, Montreal University.
- Palomino Héctor, Rajher Gustavo, Poglioghi Leticia 2007, *La política y lo político en los movimientos sociales*, in *La disputa por la construcción democrática en América Latina*, Dagnino Evelia, Alberto J. Olivera y Aldo Panfichi (Coords.) México: FCE, CIESAS, Universidad de Veracruz.
- Peemans Jean-Philippe 2002, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde* in *Le développement des peuples face à la modernisation du monde - Essai sur les rapports entre l'évolution des théories du développement et les histoires du "développement réel" dans la seconde moitié du XXe siècle*, Ed. L'Harmattan, Paris.
- Portes, Alejandro 1994, A By-passing the Rules: The Dialectics of Labour Standards and Informalization in Less Developed Countries. In *International Labour Standards and Economic Interdependence*, edited by W. Sengenberger and D. C. Campbell. Geneva: International Institute for Labour Studies
- Vega Cantor, Renán 2005 Guerra y libre comercio: los dos soportes del imperialismo actual, Boletim Paulista de Geografia, São Paulo: AGB n. 82. p. 125-148
- Salazar, Paola Andrea 2011, Gran minería transnacional: saqueo y conflictos socioambientales, in *Revista Izquierda*, Nº 12 junio de 2011, Bogotá : Espacio Crítico Ediciones.
- Siroën, Jean-Marc 2004, *Évolution récente des accords régionaux*, in *Les rencontres économiques : Mondialisation et pôle régionaux*, Université Paris-Dauphine.
- Vargas-Hernández José G 2006, *Revista Venezolana de Ciencias Sociales*, enero-junio, vol 10, nº 001, Universidad Nacional Experimental Rafael María Baralt UNERMB, Cabimas, Venezuela p.37-54.
- Vendramin Patricia 2001, *Le travail atypique : Résultats d'enquête*, Fondation Travail – Université ASBL Centre de recherche Travail & Technologies.
- Yúdice, George 2002, *El recurso de la cultura: uso de la cultura en la era global*, Ed. Gedisa, Barcelona.